



Le Grand Veymont (Vercors)

© Wikipedia

ÉLUS

Ils sont notre interface avec les citoyens

Rencontres croisées d'élus qui font les espaces naturels
aux côtés des gestionnaires. Présents dans les conseils
d'administration, comités de gestion et autres Copil...
Comment vivent-ils leurs fonctions ? Qu'attendent-ils de nous ?



Quelle est la mission que vous vous assignez ?

DR : Notre rôle est de prendre du recul, de poser des questions, de sentir une ambiance, de connaître les textes qui sont sortis, pour savoir dans quel sens on va pouvoir avancer. Les instances sont des espaces de liberté, et en même temps de contrainte. Les analyses des techniciens sont pertinentes et de bon sens. Mais parfois la procédure administrative fait perdre ce bon sens. D'où le travail des élus.

LV : Au réseau des Grands Sites de France, je suis mobilisé avec les autres élus pour que le paysage soit présent dans les politiques nationales. Dans ma communauté de communes, qui gère deux sites Natura 2000, nous menons un travail de fond pour l'aménagement. Entre les espaces agricoles, urbanisés, économiques et naturels, pas un centimètre carré n'est délaissé. L' élu à un rôle de transversalité. L'espace n'est pas à l'usage exclusif d'une catégorie de public. Les premières réunions sur un sujet sont souvent délicates, mais avec un peu de diplomatie, chacun comprend.

CB : Les élus volontaires sont difficiles à trouver, même si ça a un peu évolué. Par exemple pour le déploiement de Natura 2000, l'investissement local était plus source d'ennuis que porteur en termes d'image. Il fallait mettre en œuvre les démarches, mettre tout le monde autour de la table. On nous envoie parfois au casse-pipe. On doit assumer des revirements de politique nationale. J'ai vécu des réunions où on nous accueillait avec le slogan « non au parc, non à Natura 2000 », avec fourches et fusils. Mais les choses ont changé, les maires, en particulier, ont pris les choses en main. Il n'y a plus qu'une minorité hostile maintenant. Depuis 25 ans l'environnement est passé dans les lois, ça devient plus porteur comme thématique au niveau national.

Le rôle premier de l' élu est celui de médiateur : porter les différents points de vue au débat, mais aussi faire accepter des politiques.

LV : Le rôle des élus est de faire de la concertation, de comprendre comment les gens appréhendent leur territoire. Nous devons essayer d'avoir une vision de l'avenir en protégeant la qualité de vie et le paysage, c'est le sens de la démarche des Grands Sites de France. Chez les techniciens, tout le monde n'a pas le même point de vue. Entre élus, c'est pareil, on est plus attaché à tel ou tel point. Chacun a sa sensibilité, y compris parmi les gens qui nous ont élus. Il faut entendre ce que chacun dit, mais aussi aller contre ce qui ne va pas. Nous sommes des relais des préoccupations des gens, et la nature en fait partie. Lorsque nous avons fait de la concertation pour le projet de territoire, les deux thématiques prioritaires qui sont sorties sont l'eau et le paysage.

DR : Nous avons un rôle d'animateur. Pour le parc national, par exemple, je dois veiller au respect de la Charte du parc. Nous devons aussi représenter les collectivités locales et porter leur voix. Je rencontre beaucoup d'associations, et d'acteurs de la société civile, qui me font part de solutions, d'expériences. Cet enrichissement permet de faire émerger les idées. Les gestionnaires aussi font remonter les résultats. J'ai un dialogue permanent avec les techniciens.

CB : Nous avons un rôle de médiateur entre les aspects techniques, les démarches qui viennent d'en haut (les services de l'État). Le rôle des élus est énorme. Pour les politiques imposées, comme Natura 2000, on fait de la concii-

liation au nom de l'État. On joue le rôle de fusible. Pour les ENS c'est très différent. N'importe quel élu, de n'importe quel bord, qui essaie de comprendre, se dit que c'est tout bénéfique pour tout le monde. On résout les problèmes, on donne une plus-value économique. Dès qu'on met les mains dans le cambouis, on comprend l'intérêt.

Comment vous (in)formez-vous sur les questions de biodiversité et de paysage ?

LV : Nous travaillons étroitement avec les techniciens des services. Nous choisissons leurs compétences en fonction des actions que nous voulons mener. Des écologues bien sûr. Mais la nature, c'est un sujet transversal. Nous avons aussi besoin d'économistes par exemple pour étudier la viabilité d'un projet. On assemble des compétences diverses pour travailler ensemble et décroïsonner. Elles sont trop souvent cloisonnées.

CB : J'ai une formation de professeure de SVT mais je ne suis pas du tout technicienne moi-même. J'ai passé beaucoup de temps avec les équipes biodiversité du PNR. Je les ai suivies de près. Ce n'est pas facile pour un élu de se former techniquement. Mais j'anime le groupe inter-PNR loup, en binôme avec une technicienne. Je participe aussi à des séminaires.

DR : D'un point de vue pratique, je m'informe par le biais de ce que m'envoient les services du parc national, du conseil départemental, de la ville, mais je reçois aussi beaucoup de newsletters. L'acclimatation aux sujets s'est faite au fur et à mesure, en rencontrant les gens. L'important est d'être assidu aux réunions. Participer à différents réseaux permet d'avoir une ouverture d'esprit et de participer au transfert d'expérience. •

Louis Villaret est notamment président du réseau des Grands Sites de France, maire du Pouget, président du Pays Cœur d'Hérault qui compte trois Grands Sites, conseiller départemental de l'Hérault.

Didier Réault est notamment adjoint au maire de Marseille, président du Parc national des Calanques, président de Rivages de France.

Catherine Brette a présidé le Parc naturel régional du Vercors de 2001 à 2015, en tant que conseillère départementale de l'Isère en charge de la biodiversité, elle siège dans des comités de site d'ENS, de réserves et de sites Natura 2000.

Propos recueillis par MMB